COMMUNIQUÉ

FEDEREC

Publié le 25 novembre 2021

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA DÉSINDUSTRIALISATION DE LA FRANCE, FEDEREC AUDITIONNÉE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Dans le cadre de la commission d'enquête sur la désindustrialisation de la France, FEDEREC, son président François EXCOFFIER, FEDEREC Papiers-Cartons, son Président Stéphane PANOU et Manuel BURNAND, Directeur Général ont été auditionnés mercredi 24 novembre à l'Assemblée nationale. Cette commission d'enquête présidée par Monsieur le Député Guillaume KASPARIAN, avec pour Rapporteur Monsieur le Député de la Seine Maritime Gérard LESEUL, a mis en évidence que le recyclage était bien à la croisée de l'ensemble des secteurs productifs en France.

Il a été rappelé au législateur que les entreprises du recyclage sont cependant dépendantes en amont des metteurs en marché, et en aval des consommateurs.

4 points majeurs ont été soulevés :

1- Les déchets, la ressource de demain

Le premier des enjeux réside dans la capacité des entreprises du recyclage à produire et à vendre des matières premières issues du recyclage. Le Président de **FEDEREC** François EXCOFFIER a rappelé que « le recyclage est la dernière mine à ciel ouvert » et que « pour réussir la transition écologique tout en développant la souveraineté économique, il est impératif d'envisager les matières premières issues du recyclage comme des matières et non des déchets. »

2- La compétitivité

Pour développer la compétitivité aux plans industriels et économiques, **FEDEREC** a rappelé que « miser sur les matières premières issues du recyclage, c'est assurer une localisation industrielle en France et protéger un bassin d'emplois non délocalisables ».

Dans cette chaîne de valeur, la Fédération a confirmé que le recyclage peut participer à la réindustrialisation d'une France décarbonée à la condition que le législateur mette en œuvre une politique ambitieuse sur les obligations d'incorporation des MPiR* dans les produits manufacturés.

3- L'exportation des déchets hors UE

En attendant que la consommation en France puisse absorber ces volumes de MPiR, **FEDEREC**, a interpellé le législateur sur la nécessité de permettre la commercialisation de ces matières hors UE, sous peine de mettre en difficulté les entreprises du recyclage françaises et leur secteur qui se porte bien.

4- Les difficultés de recrutement, la formation, l'attractivité de nos métiers

Force est de constater que l'industrie du recyclage connaît des tensions fortes pour le recrutement des compétences. Preuve en est, la remontée des adhérents de la Fédération quant à leurs difficultés rencontrées en la matière. **FEDEREC** se mobilise donc pour poursuivre le développement de l'offre de formation initiale et continue, afin d'accompagner les salariés sur des parcours de progression claire et visible à travers notamment les certifications de Branche.

*MPIR: Matières premières Issues du Recyclage